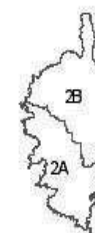
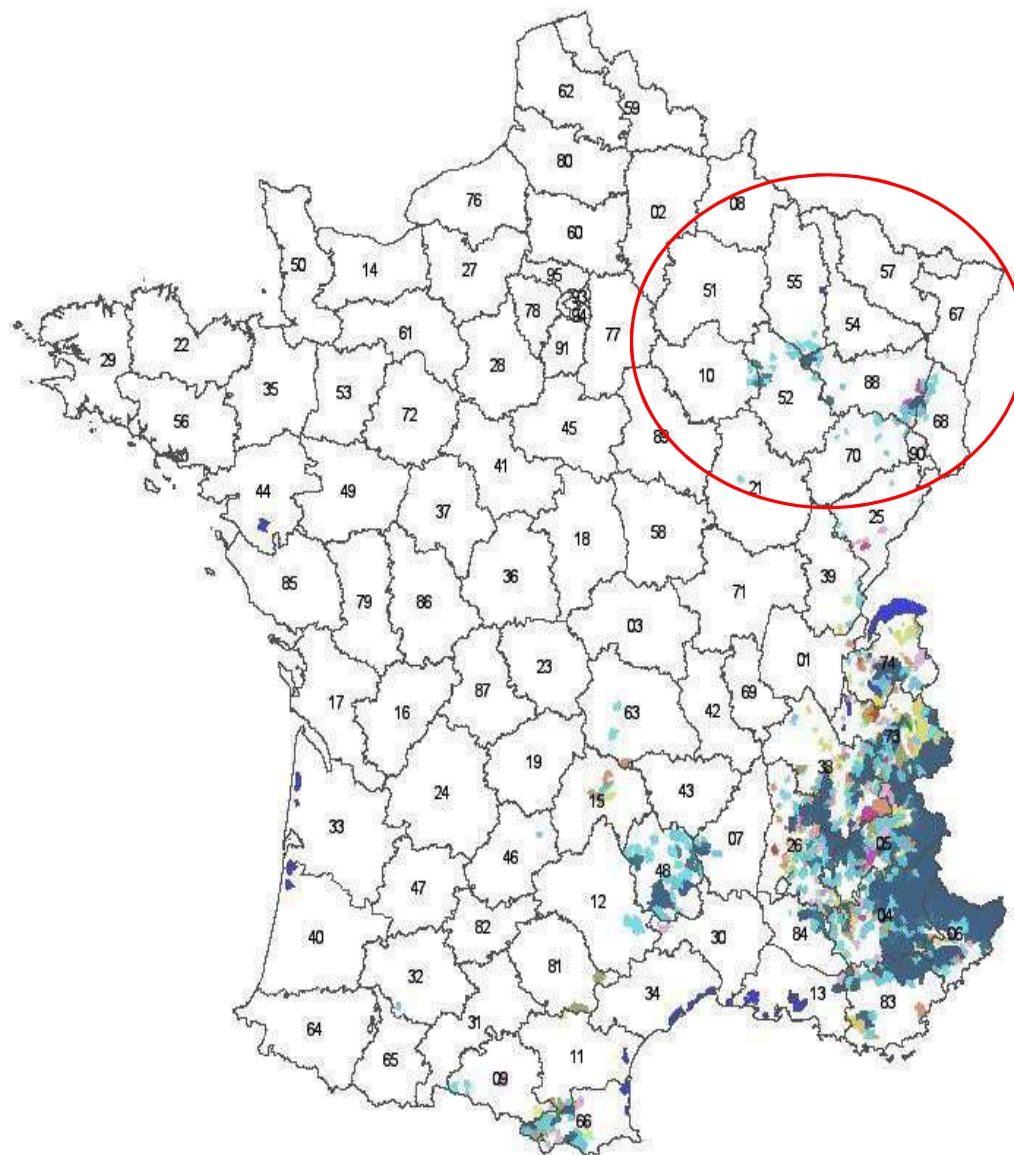




ENCORE ELEVEURS DEMAIN

- Une association née de l'initiative de deux éleveurs conscients du traumatisme causé par les prédateurs. Notre première action a d'ailleurs été de répondre aux inquiétudes des éleveurs.
- Une association tout de suite reconnue, en Meuse, par la Préfecture, la Chambre d'Agriculture et les Organisations Professionnelles Agricoles.
- Une association intégrée depuis dans le comité départemental loup.
- Une association qui se veut représentative des zones de plaine dans la diversité et la spécificité des systèmes.





0 100 km Echelle: 1 / 5 478 358

ONCFS - Réseau Réseau Loup Lynx - 2014



La Production Ovine en Grande Région

Champagne-Ardenne

400 Eleveurs
90 000 Brebis

Lorraine

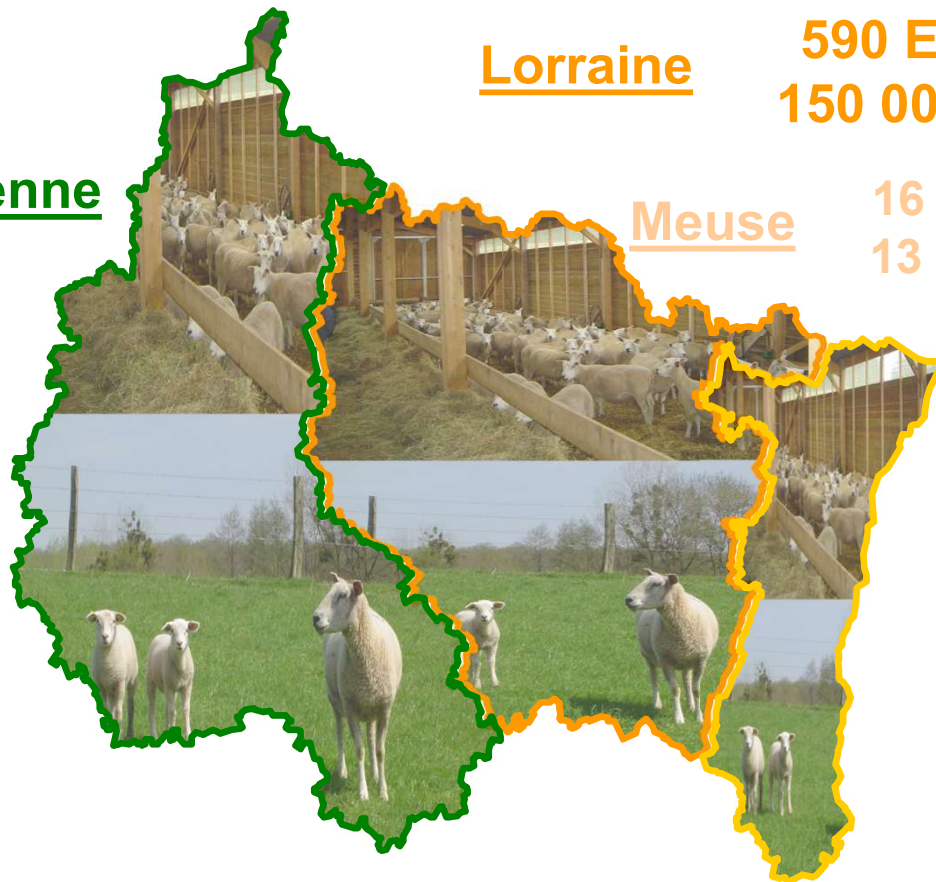
590 Eleveurs
150 000 Brebis

Meuse

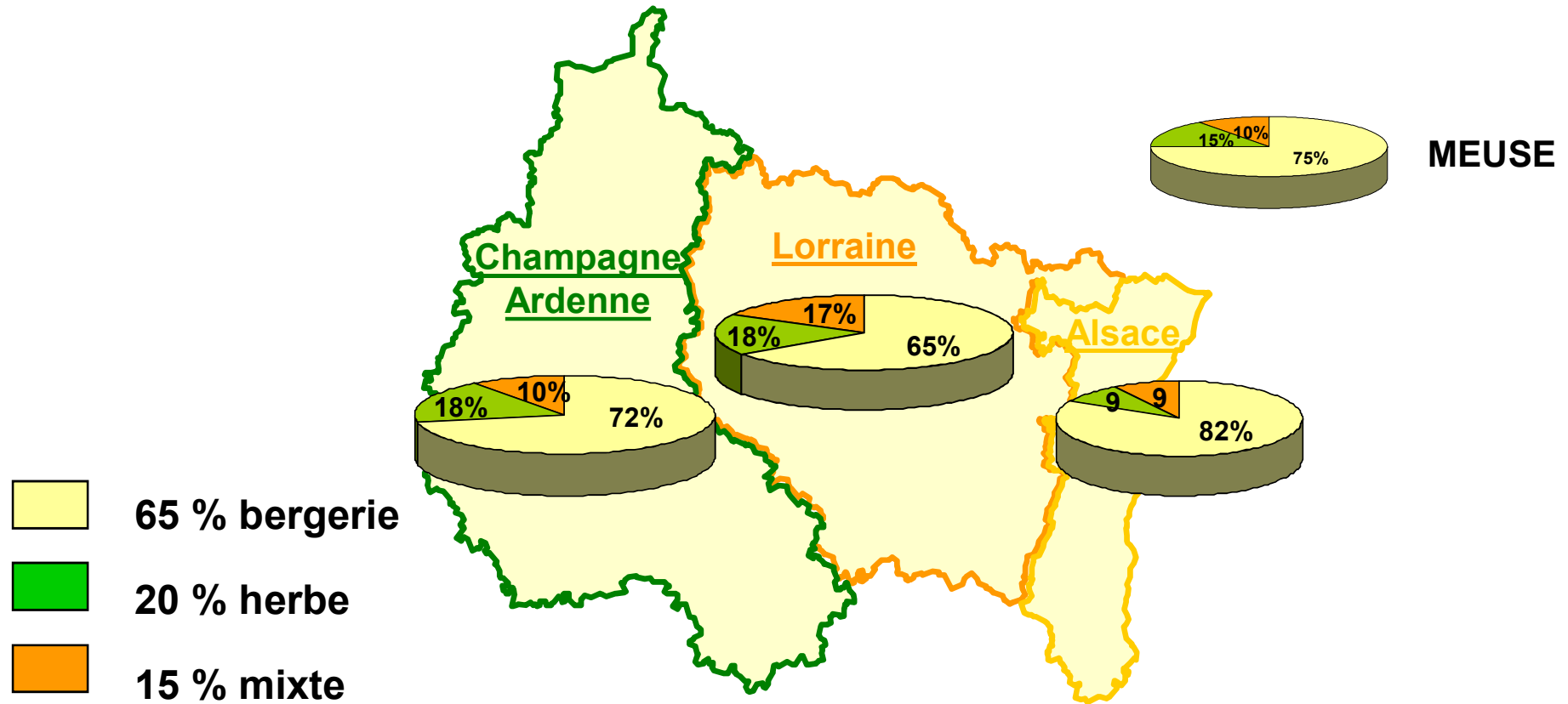
16 % Eleveurs
13 % Brebis

Alsace

110 Eleveurs
25 000 Brebis

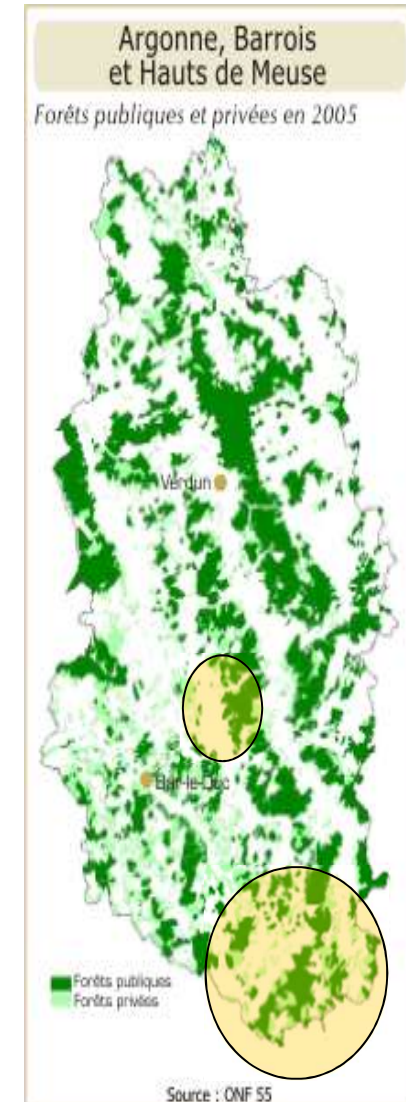
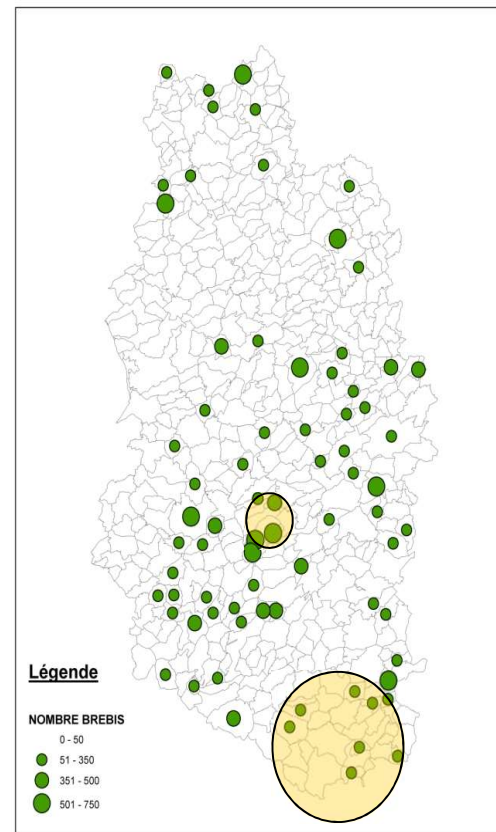
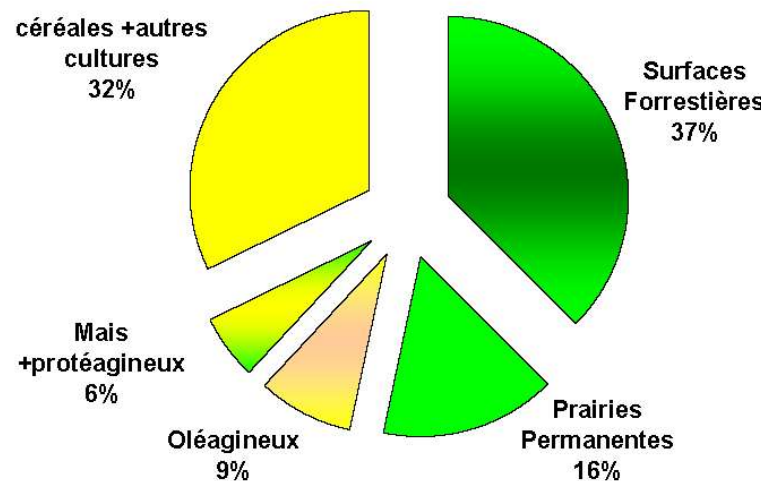


La Production Ovine en Grande Région



Dominance des systèmes bergeries

Caractéristiques des zones de plaine exemple de la Meuse

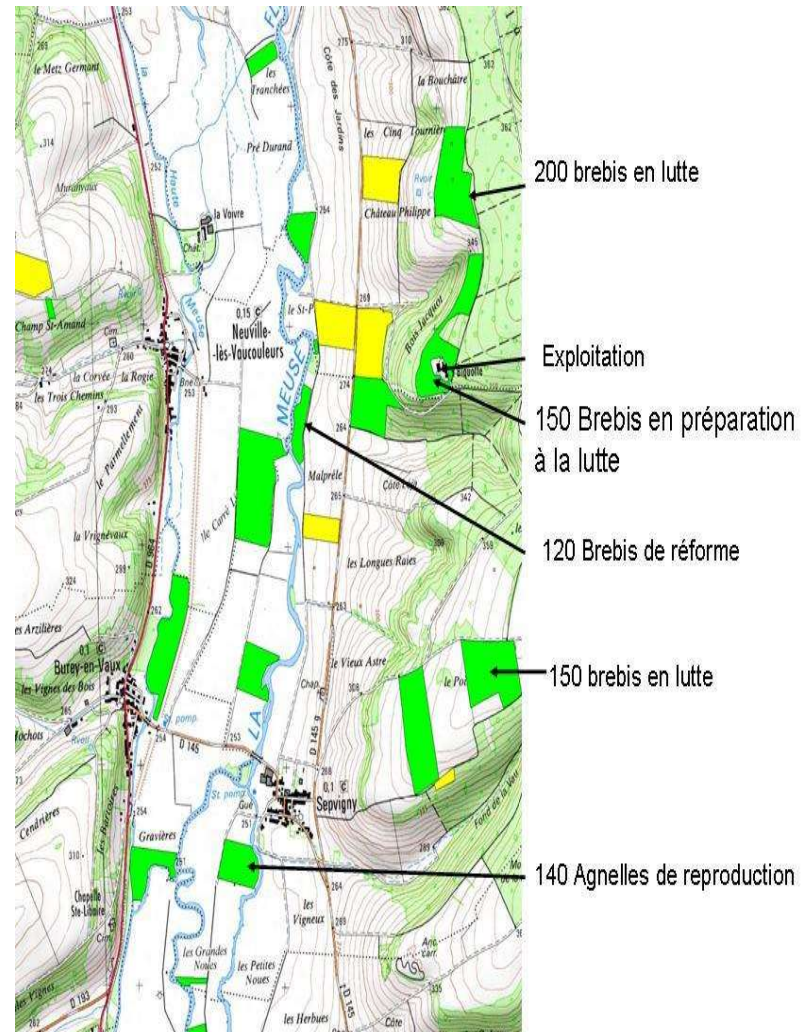


Caractéristiques des zones de plaine

- Une surface forestière importante avec de grands massifs giboyeux.
- Un élevage ovin dispersé sur le territoire.
- Des prairies permanentes à valoriser.
- 15 % des surfaces en colza et en maïs : une vraie protection pour le loup.



Le pâturage ovin en zone de plaine



Le pâturage ovin en zone de plaine

- Un parcellaire dispersé malgré des remembrements.
- Un regroupement nocturne en bergerie difficile voire impossible.
- Un nombre de lots en pâture variable selon la période – 4 lots sont un minimum.
- Un nombre de lots difficilement réductible.
- Une saison de pâturage longue.
- La valorisation de chaumes ou de cultures intermédiaires.



Le pâturage ovin en zone de plaine



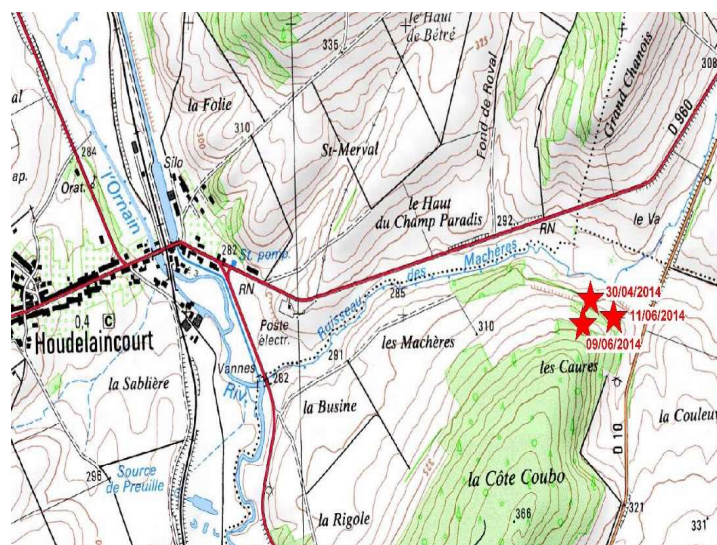
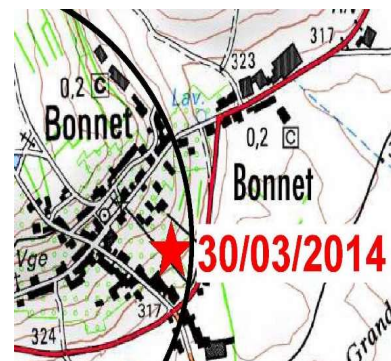
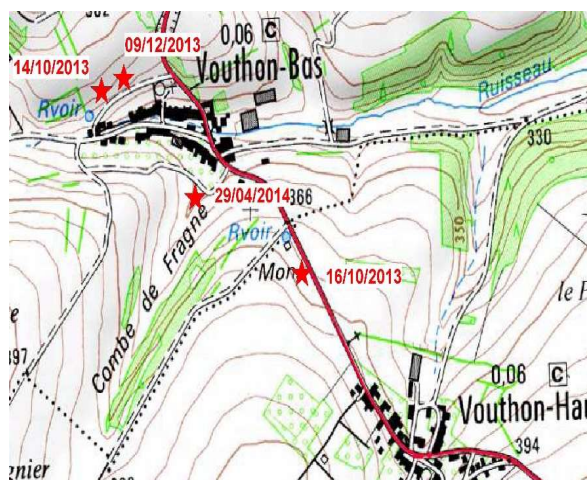
Le pâturage ovin en zone de plaine

- Clôtures fixes de type Ursus pour les prairies permanentes non inondables ou clôtures mobiles électrifiées pour les prairies permanentes inondables, les prairies temporaires et les zones classées.
- Avec ou sans emprise de végétation – incidence lors de la pose de fils électrifiés ou d'une double clôture de protection.
- « sanctuarisation » des haies.
- Mode de faire-valoir / précarité.
- But des clôtures – empêcher les brebis de sortir.



Prédations par le loup

Localisation des attaques



Prédations par le loup

De 1 à ... 10 attaques !



ENCORE ELEVEURS DEMAIN

14 octobre 2013 – 31 octobre 2014

26 élevages concernés

118 ovins et 2 veaux tués ou euthanasiés

134 ovins et 2 bovins blessés

2 foyers de présence – Sud Meuse et Centre Meuse

54 constats « loup non exclu »

+

4 constats « loup exclu » (décembre 2014 et janvier 2015)



ENCORE ELEVEURS DEMAIN

Octobre 2013 - 1^{ère} attaque

Janvier 2014 - cellule de veille

Avril 2014

- rondes des louvetiers**
- confirmation présence avérée du loup**
- mobilisation des crédits d'urgence**

Mai 2014

- autorisation des tirs de défense**
- étude de vulnérabilité**

Juin 2014 – classement en ZPP

Juillet 2014

- comité départemental loup**
- mise en place d'un aide-berger**



ENCORE ELEVEURS DEMAIN

Août 2014 – arrêté autorisant un tir de prélèvement

Septembre 2014 – arrêté suspendu en référé par le TA

Décembre 2014 – comité départemental loup

Janvier 2015 – formation Réseau Loup-Lynx

Février 2015 - décision du Tribunal Administratif

- détermination des cercles 1 et 2

**Mars avril 2015 – Formation Eleveurs – Plan Loup –
Moyens de protection – Electrification au service de
l'élevage.**





Conclusion

- Pour conclure, nous avons dû faire face à une méconnaissance du comportement du loup en zone de plaine et à des contre-vérités du type « le loup n'attaque que la nuit », « le loup n'attaque pas à proximité des villages », « un loup isolé n'attaque pas les bovins ». Pour mémoire, deux veaux charolais ont été prédatés et leurs mères blessées. Les cas de divagation de bovins se sont également multipliés.
- Forts de votre expérience, nous souhaitons adapter les moyens de protection à nos spécificités de zones de plaine (nous y travaillons déjà en concertation au niveau régional).
- Parce que nous voulons être « acteurs de notre avenir », nous souhaitons intégrer le Groupe National Loup.
- Merci pour votre écoute.

